

L'alizé



RENTRÉE SCOLAIRE 2021-2022

Bonjour à toutes et à tous!

C'est sous le thème « **Rentrée SPORTIVE aux couleurs des olympiques** » que l'école Les Jeunes Découvreurs amorcera cette année scolaire avec comme valeurs : le respect, la collaboration et le plaisir pour tous les élèves! Ainsi, nous souhaitons que l'année scolaire 2021-2022 crée chez tous nos élèves, un sentiment d'appartenance pour la réussite éducative et soyez assurés que tout le personnel de l'école a à cœur cette réussite et vise l'excellence!

L'Alizé que vous recevez aujourd'hui par courriel se veut un bulletin d'information destiné aux familles que vous pourrez lire dès les premiers jours de chaque mois, lequel sera également disponible sur le site de l'école à l'adresse lesjeunesdecouvreurs@csp.gc.ca. Dans l'Alizé, vous trouverez des dates importantes, des activités prévues dans le mois et des informations sur ce qui se vit dans l'école.

Notre équipe dynamique est engagée et prête à offrir à vos enfants une belle année scolaire remplie de projets et d'activités d'apprentissage. Elle les encouragera à devenir les artisans de leur réussite tout en les soutenant dans leur cheminement scolaire.

Nous tenons également à souligner votre apport important dans la réussite de nos élèves, vos enfants, et apprécions votre soutien, votre collaboration et implication. Pour élever un enfant, ça prend un village!

Au nom de toute l'équipe, nous vous souhaitons une merveilleuse année scolaire 2021 – 2022.

Bonne lecture!

INFORMATIONS IMPORTANTES POUR L'ORGANISATION SCOLAIRE

C'est avec plaisir que nous vous faisons parvenir un peu plus d'informations au sujet de la prochaine rentrée scolaire qui sera une rentrée un peu plus normale que l'année dernière.

Plus précisément, à l'école Les Jeunes Découvreurs :

- Port du masque de qualité pour le personnel et les élèves de 1^{re} à 6^e année à l'intérieur de l'école et dans le transport.
- En classe, l'enseignant aura la possibilité de travailler derrière un plexiglas.
- Désinfection des mains ou lavage des mains à l'entrée de l'école, dans les classes, avant d'aller à la récréation, après la récréation, avant et après les toilettes, avant et après le dîner ainsi que lors d'un changement de local.
- Désinfection fréquente des lieux après utilisation.
- Circulation limitée dans l'école.
- Deux récréations auront lieu en avant-midi et deux en après-midi, afin de permettre une meilleure distanciation et une circulation plus fluide.
- L'accès aux fontaines d'eau sera limité au remplissage des bouteilles réutilisables identifiées au nom de l'élève et fournies par le parent. **En cas d'oubli, ne vous déplacer pas, nous leur remettrons un gobelet.**
- Il y aura deux périodes de dîners pour les élèves qui fréquentent le service de garde.
- Prenez note que les micro-ondes ne seront pas disponibles, seulement les repas froids et les contenants isolants seront acceptés à l'école, toutefois, vous pourrez vous prémunir du service du traiteur « Les petits chefs ».

L'alizé



- Suivi serré des élèves ayant des symptômes de la Covid et interventions rapides.

TRANSPORT (AUTOBUS) ET DÉBARCADÈRE

Les attestations de transport sont disponibles sur le site web du Centre de services scolaire des Patriotes depuis le 25 août 2021, 10 h. Pour plus de détails, veuillez consulter le lien ci-contre : <https://csp.ca/ressources-parents/transport-scolaire/>

Le débarcadère est situé **sur la rue Étienne-Brûlé**. Dès le 1^{er} septembre, tous les élèves ayant droit au transport scolaire circuleront par le trottoir sur le côté de l'école près du gymnase menant à la rue Étienne-Brûlé.

SITE DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE

Pour en savoir plus sur les services de l'organisation qui accueille votre enfant, nous vous invitons à vous rendre sur le site Web du Centre de services scolaire des Patriotes en cliquant sur <http://csp.ca/>. Vous y trouverez l'Info-rentrée 2021-2022 soit des renseignements utiles sur le transport scolaire, les fermetures d'école lors d'intempéries, la participation des parents, le calendrier scolaire, les projets particuliers des écoles secondaires, le protecteur de l'élève et beaucoup plus!

VISITEURS À L'ÉCOLE

Les visiteurs sont acceptés à l'école selon certaines conditions. Les parents qui doivent se présenter à l'école devront, signer le registre de présence à l'accueil, mettre le masque qu'on leur remet et suivre les mesures sanitaires recommandées par la santé publique.

HORAIRE

Précolaire : 8 h 20 à 11 h 30 et 13 h 10 à 14 h 52
Primaire : 8 h 20 à 11 h 45 et 13 h 10 à 15 h 35
Service de garde : 7 h à 18 h

POUR NOUS JOINDRE

Notez que vous devez ne retenir qu'un seul numéro de téléphone :

Administration de l'école et absence
Service de garde

poste 0
poste 6

450 655-7892

L'alizé



QUELQUES DATES IMPORTANTES

PREMIÈRE SOIRÉE PARENTS-ENSEIGNANTS

Veillez noter les dates des rencontres avec les enseignants. Toutes les rencontres de parents **auront lieu par visioconférence avec l'application Teams**. Une invitation vous parviendra par l'enseignant(e) de votre enfant:

- * **PRÉSCOLAIRE :** le mercredi 22 septembre 19 h
- * **1^{re} année :** le mardi 31 août 18 h 30
- * **2^e année :** le mercredi 15 septembre 19 h
- * **3^e année :** le jeudi 16 septembre 18 h 30
- * **4^e année :** le jeudi 16 septembre 18 h 30
- * **5^e année :** le mercredi 15 septembre 19 h
- * **6^e année :** le 15 septembre 19 h
- * **Groupe 975 :** le mercredi 8 septembre 19 h
- * **Groupe 976 :** le mercredi 8 septembre 19 h

Mardi 14 septembre, à 19 h, au gymnase « ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS »

Le **mardi 14 septembre**, est une date importante à retenir puisque nous tiendrons l'assemblée générale des parents à 19 h au gymnase de l'école. À cette occasion, madame Marianne Dion-Labrie, présidente du conseil d'établissement, présentera le bilan des activités de l'année 2020-2021. Nous procéderons ensuite à l'élection des membres du CÉ pour l'année 2021-2022. Nous vous rappelons que dans le cadre de la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement exerce des fonctions et des pouvoirs importants pour l'école. La participation de parents de nos élèves à l'élaboration de certaines décisions est pour nous la preuve d'une étroite collaboration de l'école et de son milieu.

Veillez noter que vous devrez suivre les mesures sanitaires recommandées par la santé publique en entrant dans l'école. Vous devrez également signer votre présence comme visiteur avec l'heure d'arrivée et de sortie.

JOURNÉES PÉDAGOGIQUES

LE VENDREDI 24 SEPTEMBRE est une journée pédagogique inscrite au calendrier scolaire. Le service de garde sera offert aux élèves inscrits seulement.

PHOTO SCOLAIRE

Veillez noter les dates des photos scolaires sont **LES 22 ET 23 SEPTEMBRE POUR TOUS LES ÉLÈVES**. L'horaire exact suivra par courriel dans la semaine qui précède. Comme l'an passé, Monsieur Yan Lasalle est le photographe retenu. Les photos étant prises à l'extérieur, nous vous demandons de prévoir une tenue vestimentaire adéquate selon la température.



INFORMATIONS GÉNÉRALES

ASSURANCE ACCIDENT ÉCOLIER (ASSURANCE-SCOLAIRE)

Nous vous suggérons de souscrire à une assurance accident au bénéfice de chacun de vos enfants d'âge scolaire auprès d'un assureur privé. Le Centre de services scolaire détient une assurance responsabilité civile, mais elle ne détient aucune assurance accident pour ses élèves.

FACEBOOK ET LA PRISE DE PHOTOS PAR LES ÉLÈVES ET LEURS PARENTS À L'ÉCOLE

Au cours de l'année, plusieurs sorties ou activités sociales sont prévues pour nos élèves. Plusieurs d'entre eux possèdent un téléphone cellulaire ou un autre appareil permettant de prendre des photos. Nous avons constaté par le passé que des photos prises lors de tels événements se retrouvent sur des pages Facebook ou sont échangées par courriel.

Or, il nous apparaît important de rappeler que la *Charte des droits et libertés* garantit le droit à l'image, ce qui signifie qu'il est interdit de mettre en ligne ou de diffuser la photo d'une personne (même une photo qui apparaît positive ou neutre), sans le consentement de cette personne ou du parent lorsqu'il s'agit d'un mineur. L'école ne détient pas de consentement signé par les parents des élèves pour une telle diffusion de photos de leurs enfants sur les médias sociaux.

Le personnel de l'école sera donc particulièrement vigilant sur cette question lors des activités scolaires. Il est possible qu'il soit demandé aux élèves ainsi qu'aux parents bénévoles présents de ne prendre aucune photo, si les circonstances le justifient.

Nous vous remercions de votre compréhension à ce sujet.

DOCUMENTS IMPORTANTS DE LA RENTRÉE

Vous recevrez des documents importants. Il est essentiel d'en prendre connaissance et de les retourner à l'école, le plus tôt possible, complétés et signés, s'il y a lieu. Voici la liste des documents reçus :

- * Agenda
- * Code de vie
- * Fiche santé
- * Autorisation d'utiliser pour diffusion des informations personnelles
- * Collations permises
- * Calendrier des journées pédagogiques



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

MESSAGE DU CÉ – 14 SEPTEMBRE 2021 **Impliquez-vous au CÉ !**

Le conseil d'établissement (CÉ) c'est...

- * une équipe constituée de parents, d'enseignants, de la direction, d'un membre de la communauté et de la technicienne du service de garde
- * dix(10) rencontres par an d'une durée d'environ deux heures (2 h)
- * une offre de défrayer vos frais de gardiennage pour assister aux rencontres
- * une implication concrète de votre part dans les décisions de l'école
- * être pleinement informé de la vie quotidienne de votre enfant
- * beaucoup de plaisir avec une belle équipe dynamique

Pouvoirs du conseil d'établissement

Le conseil d'établissement est un organisme décisionnel indispensable à chaque école. Ses pouvoirs sont les suivants.

Le CÉ adopte :

- * le budget de fonctionnement de l'école
- * le projet éducatif
- * le plan lutte pour contrer l'intimidation et la violence
- * le rapport annuel
- * le budget de fonctionnement du CÉ

Le CÉ approuve :

- * la politique d'encadrement des élèves
- * les règles de conduite et de sécurité
- * les modalités d'application du régime pédagogique
- * le temps alloué à chaque matière
- * la programmation des activités éducatives

Le CÉ donne un avis sur :

- * toute question que le centre de services scolaire est tenu de lui soumettre
- * toute question propre à faciliter la bonne marche de l'école
- * tout sujet propre à assurer une meilleure organisation des services dispensés par le centre de service scolaire

Le CÉ est consulté sur:

- * les critères de sélection de la direction d'école
- * les choix des manuels scolaires et sur le matériel didactique
- * les besoins de l'école en biens et services ainsi que les locaux et d'amélioration, d'aménagement, etc.

Le CÉ consulte :

- * les élèves sur un sujet qui les concerne une fois par année

Si vous êtes intéressés à vous impliquer au sein du conseil d'établissement, je vous invite à l'assemblée générale qui se tiendra le mardi 14 septembre prochain dès 19 h au gymnase de l'école. **Trois postes de parents sont en élection** pour un mandat de deux ans et **un poste de parents laissé vacant pour un mandant d'un an.**

Au plaisir de vous y rencontrer,
Bonne année scolaire !

Marianne Dion-Labrie, Présidente du conseil d'établissement



IMPORTANT

POLITIQUE RELATIVE À UNE SAINTE ALIMENTATION ET À UN MODE DE VIE PHYSIQUEMENT ACTIF

Le milieu scolaire se doit d'être un modèle pour les élèves. À cet effet, les écoles doivent se conformer aux trois orientations proposées par le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur en matière de saine alimentation (MEES).

- | | |
|---------------|--|
| Orientation 1 | Offrir une alimentation variée et privilégier les aliments de bonne valeur nutritive |
| Orientation 2 | Éliminer les aliments à faible valeur nutritive de l'offre alimentaire |
| Orientation 3 | Offrir des lieux adéquats et des conditions favorables lors des repas |

Nous vous rappelons qu'à l'école, les collations santé suivantes sont fortement suggérées : **fruits, légumes et produits laitiers**. Comme nous pensons aux enfants sévèrement allergiques à l'école, **les arachides et toutes collations pouvant en contenir sont à éviter (se référer à l'agenda scolaire)**.

SORTIE DES ÉLÈVES LE MIDI

Si votre enfant dîne chaque jour à la maison, nous vous remercions de lui donner un point de rencontre à l'extérieur de l'école afin d'éviter l'engorgement de l'entrée principale.

STATIONNEMENT INTERDIT

Nous vous informons qu'il est **interdit** de stationner dans l'espace réservé aux autobus et aux berlines sur la rue Étienne-Brûlé. Il en va de même pour le stationnement de l'école, lequel est réservé aux employés seulement. Nous vous remercions de respecter la signalisation et la vitesse permise aux abords de l'école. Il en va de la sécurité de tous nos élèves.



ATTENTION «SYNDROME DE LA PORTE!»

Il entraîne un danger pour la sécurité et même la vie des enfants.

Si vous circulez dans une zone scolaire, sachez que le syndrome de la porte s'y répand très rapidement.

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Trouble de comportement pouvant affecter les conducteurs qui déposent des enfants à l'école. La personne affectée a l'impression que l'endroit le plus sécuritaire pour déposer sa progéniture est situé le plus près possible de la porte, peu importe la signalisation en place et au détriment de la sécurité de tous les enfants.

SYMPTÔMES

- Arrêt en zone interdite
- Entrave à la circulation
- Entrave au débarcadère des autobus scolaires
- Stationnement en double

TRAITEMENT

- Bien identifier et respecter la signalisation
- Suivre les règles du Code de la sécurité routière (CSR)
- Posologie : au quotidien

Source : Police de Gatineau



ABSENCE ET RETARD

Comme les années précédentes, nous vous demandons d'aviser le **secrétariat** de l'école **EN TOUT TEMPS** par courriel lesjeunesdecouvreurs@csp.qc.ca ou par téléphone [450 655-7892](tel:450-655-7892), **poste 0**, de toute absence ou retard de votre enfant, et ce, **avant 8 h 20 le matin**. Il est important de préciser le nom de l'enfant, son groupe ainsi que le motif de l'absence. Merci d'aviser également le service de garde, au poste 6, s'il y a lieu.


RÈGLES DANS LA COUR D'ÉCOLE

La surveillance dans la cour est une grande responsabilité. La sécurité de nos élèves nous tient à cœur. Pour continuer de mener à bien cette tâche, nous avons besoin de votre collaboration. Nous vous demandons **de ne pas entrer dans la cour le matin lorsque vous venez conduire vos enfants**.

En comptant sur vous et en vous assurant notre collaboration, toute l'équipe de l'école Les Jeunes Découvreurs vous souhaite une bonne rentrée scolaire 2021-2022 et un bon mois de septembre à tous!

Bonne rentrée!

La direction

2021		septembre		
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
30	31 ZOOM parents 1e année 18h30	01 Rentrée scolaire 	02	03
06 CONGÉ	07	08 ZOOM parents 975 année 19h 976 année 19h	09	10
13	14 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS 19H GYMNASE ÉCOLE	15 ZOOM parents 2e année 19h 5e année 19h 6e année 19h	16 ZOOM parents 3e année 18h30 4e année 18h30	17
20	21	22 Photos scolaires (horaire à venir) ZOOM parents préscolaires 19h	23 Photos scolaires (horaire à venir)	24 JOURNÉE PÉDAGOGIQUE